

Paris, le 1^{er} avril 2025

UN PLAN CLIMAT AMBITIEUX COMME GAGE DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

40 détenteurs, gestionnaires d'actifs, parties prenantes de l'industrie financière, françaises et européennes, et le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), rassemblant plus de 2400 milliards d'euros d'actifs sous gestion, se mobilisent pour renouveler leur appel à une amélioration du dialogue actionnarial et pour s'associer aux efforts des entreprises dans l'accélération de la transition écologique.

Dans la continuité des prises de position portées par le FIR depuis 2021¹ ainsi que par plusieurs autres acteurs de la finance durable², dont certains appellent à une révision de la directive droits des actionnaires (*Shareholder Rights Directive* (SRD)) pour y introduire un vote sur le plan de transition climatique des entreprises européennes³, **les signataires de la présente Tribune réitèrent leurs convictions et attentes au sujet des plans de transition climatiques des entreprises.**

Comme l'a récemment rappelé la plateforme finance durable de la commission européenne⁴ en recommandant notamment à la commission européenne de développer un référentiel européen sur les plans de transition des acteurs non financiers, il est essentiel pour les entreprises de disposer de plans de transition climatiques rigoureux. Ces plans doivent faire preuve de transparence afin de démontrer la contribution à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris d'une part, et l'assurance de la viabilité économique des entreprises d'autre part. Les acteurs financiers, quant à eux, doivent respecter leurs propres engagements et limiter les risques qui pèsent sur leurs portefeuilles : pour cela, ils ont besoin que les entreprises dans lesquelles ils investissent ou qu'ils financent publient des **plans climat à la fois ambitieux, complets, cohérents et qui n'aient pas d'effets négatifs significatifs sur les autres critères environnementaux et parties prenantes.**

Les récents événements climatiques nous ont rappelé à quel point le changement climatique a une réalité physique de plus en plus tangible qui entraîne des impacts financiers considérables.

Par exemple, selon la société de prévision météorologique Accuweather, les coûts liés aux incendies de Los Angeles pourraient s'élever entre 250 et 275 milliards de dollars, ce qui représenterait près de 7% du PIB annuel de l'État de Californie⁵. Cela pose aussi la question de l'assurabilité de certains

¹ Voir [Say on Climate](#) - Forum pour l'Investissement Responsable (note dans Terra Nova en avril 2021, courrier au SBF120 en septembre 2021, tribune en mars 2022, papier de position " pour l'encadrement du *Say on Climate* et la facilitation du dépôt de résolution" en décembre 2022 et nouvelle tribune en mars 2023)

² Voir par exemple, [la position portée par LAPFF et CCLA au Royaume-Uni](#) en septembre 2024 ou encore la position de la commission climat et finance durable de l'AMF en mars 2023

³ https://www.rsedatanews.net/article/article-initiatives-rse-esg-le-droit-des-actionnaires-le-maillon-faible-de-la-finance-durable-europe?utm_source=mtc&utm_medium=email&utm_campaign=20241216+Newsletter

⁴ Building trust in transition : core elements for assessing corporate transition plans, EU platform on sustainable finance, January 2025: https://finance.ec.europa.eu/document/download/ec293327-af1d-432c-8523-cfe7eec8367e_en?filename=250123-building-trust-transition-report_en.pdf

⁵ <https://www.accuweather.com/en/weather-news/accuweather-estimates-more-than-250-billion-in-damages-and-economic-loss-from-la-wildfires/1733821>

secteurs tel que celui de l'immobilier⁶. Comme plusieurs rapports⁷ l'ont montré ces dernières années, le coût de l'inaction climatique est bien souvent plus élevé que celui de l'action. En outre, plus l'action sera tardive plus son coût sera élevé. Enfin, comme l'a souligné une récente publication du BCG et du World Economic Forum (WEF)⁸, dans un monde qui se transforme rapidement, l'inaction menace non seulement la compétitivité des entreprises mais aussi leur survie à long terme.

Cette étude chiffre à 3,6 trillions de dollars les dommages causés par des catastrophes climatiques depuis 2000 et estime que, sans action urgente, le PIB pourrait subir une baisse cumulée de 16 à 22% d'ici la fin du siècle. Certains secteurs comme les services aux collectivités, l'agriculture ou encore les technologies de communication sont particulièrement touchés avec des risques physiques climatiques pouvant impacter jusqu'à 25% de leur EBITDA dans un scénario de réchauffement supérieur à 3°C (trajectoire actuelle).

L'étude montre aussi que les entreprises ont tout intérêt à investir dans l'adaptation : par exemple, les entreprises qui évaluent de manière exhaustive leur exposition aux risques ont indiqué au CDP que leurs investissements actuels en matière d'adaptation et de résilience pourraient rapporter de 2 à 19 dollars pour chaque dollar investi. Par ailleurs, une baisse des émissions, en particulier pour les entreprises les plus carbonées, peut fortement réduire les risques de transition liés aux coûts carbone et réglementaires.

Face à ces risques particulièrement matériels pour les entreprises, il est primordial que l'élaboration des plans de transition climatiques et leur mise en œuvre fassent l'objet d'un dialogue nourri, régulier et constructif avec leurs parties prenantes, en particulier les investisseurs responsables pour lesquels le dialogue est un levier d'action majeur. Ce dialogue fait partie des moyens d'actions des investisseurs engagés dans la transformation des modèles économiques mais contribue également à réduire sensiblement leurs risques grâce à une transparence accrue des entreprises.

Le vote des actionnaires en assemblée générale sur les plans climat des entreprises- aussi appelé *Say on Climate*- nous semble essentiel pour renforcer l'efficacité du dialogue, en particulier avec celles des secteurs à fort impact environnemental. En effet, il engage à la fois l'entreprise qui soumet son plan à l'avis de ses actionnaires mais aussi ces derniers, qui doivent s'efforcer de voter de manière éclairée, en accompagnant leur vote d'un dialogue permettant à l'entreprise de progresser.

En outre, comme l'a montré un récent rapport Novethic-Ademe intitulé « *engagement actionnarial : les investisseurs cherchent la bonne formule* »⁹, de plus en plus d'actionnaires utilisent leur droit de vote sur d'autres résolutions pour exprimer un désaccord avec la stratégie climat de l'entreprise. Il apparaît donc nécessaire de construire des plans de transition solides, crédibles et atteignables afin de gagner l'adhésion des actionnaires et des autres parties prenantes et ne pas risquer de déséquilibrer la gouvernance.

⁶ Voir le rapport "Wildfire Insurance availability as a risk signal : evidence from home loan applications", Xuesong You, Carolyn Kousy et Ajita Atreya, 7 janvier 2025: https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=5017469

⁷ Voir par exemple le rapport Stern de 2006 :

http://mudancasclimaticas.cptec.inpe.br/~rmclima/pdfs/destaques/sternreview_report_complete.pdf ou encore le rapport de l'ADEME « les risques climatiques et leurs coûts pour la France », décembre 2023 : <https://librairie.ademe.fr/ged/8379/Risques-climatiques-et-leurs-couts-pour-la-France-Une-evaluation-macroeconomique-12-2023.pdf>

⁸ <https://www.bcg.com/about/partner-ecosystem/world-economic-forum/ceo-guide-net-zero#the-cost-of-inaction>

⁹ https://www.novethic.fr/wp-content/uploads/2024/12/Novethic-ADEME_Etude-Engagement-Actionnarial.pdf, p :10 et

Enfin, nous appelons à nouveau les pouvoirs publics à jouer leur rôle pour encadrer et stabiliser le cadre légal visant à généraliser les *Say on Climate* ainsi que, au nom du droit à l'information des investisseurs, harmoniser son contenu et faciliter les initiatives actionnariales permettant la recherche d'informations supplémentaires. Confiants dans la capacité des entreprises à jouer pleinement leur rôle dans la transition écologique, nous espérons que l'année 2025 ouvrira une nouvelle ère au dialogue actionnarial, et participera ainsi à la nécessité pour l'ensemble du secteur financier de se hisser enfin à la hauteur de l'urgence climatique.

Les informations qui doivent figurer dans un plan de transition climatique sont ¹⁰:
Les émissions de gaz à effet de serre passées, présentes et à venir sur les scopes 1, 2 et 3
Les objectifs de baisse des émissions absolues sur les scopes 1, 2 et 3 à court, moyen et long terme et les actions visant à permettre l'atteinte de ces objectifs
Les scénarios scientifiques de référence (SBTi, ACT, AIE, ...) qui permettent de fixer ses objectifs et de les situer par rapport à un alignement avec un scénario de réchauffement limité à 1,5°C avec peu ou pas de dépassement
L'apport de précisions quant à l'allocation des dépenses d'investissement et financement pour la mise en œuvre du plan de transition, permettant par exemple de mesurer les efforts déployés dans le secteur de l'énergie pour soutenir le développement des solutions décarbonées et la baisse progressive des énergies fossiles dans le mix énergétique
Le rôle des émissions capturées ou négatives dans la stratégie générale en démontrant la priorisation donnée à la réduction des émissions induites. Si les émissions capturées doivent être présentées distinctement des émissions induites dans les objectifs de décarbonation, les mesures de compensation n'y ont pas leur place et doivent être considérées comme des contributions à l'effort d'atténuation du changement climatique
Une information qualitative sur la gouvernance, le processus d'approbation du plan de transition, les activités de lobbying et de plaidoyer sur les sujets climatiques et la prise en compte des impacts potentiels sur les parties prenantes et les autres enjeux environnementaux.

¹⁰ Informations demandées par la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) à ce jour

Liste des premiers signataires :

- AMIRAL GESTION
- CANDRIAM
- CCLA (UK)
- CHAHINE CAPITAL
- CIC MARKET SOLUTIONS
- DEFIS IMPACT
- DORVAL AM
- ECOFI
- ETHOS FOUNDATION (CH)
- ETHOS ENGAGEMENT POOL INTERNATIONAL (CH)
- ETHOS ENGAGEMENT SERVICES CLIENTS (CH) :
 - o AARGAUISCHE KANTONALBANK
 - o ALTERNATIVE BANK SWITZERLAND
 - o BANQUE CANTONALE VAUDOISE
 - o RAIFFEISEN SWITZERLAND
- EURIZON CAPITAL (IT)
- FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE
- GROUPE LA FRANÇAISE
- IRCANTEC
- LA BANQUE POSTALE AM
- LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER
- LA FINANCIÈRE RESPONSABLE
- LES ACTEURS DE LA FINANCE RESPONSABLE (AFR)
- LOCAL AUTHORITY PENSION FUND FORUM (UK)
- MAIF
- MANDARINE GESTION
- MANSARTIS
- MIROVA
- MESSIEURS HOTTINGUER & CIE GESTION PRIVÉE
- OFI INVEST AM
- OSTRUM AM
- PREFON
- PROXINVEST
- RUFFER LLP (UK)

- SAMPENSION (DK)
- SUSTAINABLE FINANCE OBSERVATORY
- SYCOMORE AM
- THEMATICS AM
- TRUSTEAM
- VALUECO
- VELLIV (DK)